

Réf: Dossier N° : 57821

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « BINANI CONSTRUCTION »**

**Siège social : BINGERVILLE - PARIS VILLAGE LOT 376 ILOT 37, 28
BP 1507 ABIDJAN 28**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 06 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BINANI CONSTRUCTION » .

Objet: La construction de logements et la réalisation de voiries et réseaux divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: BINGERVILLE - PARIS VILLAGE LOT 376 ILOT 37, 28
BP 1507 ABIDJAN 28**

GERANT: Madame DAHIRU AMINATU CHIROMA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31653 du 05/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28328 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

